

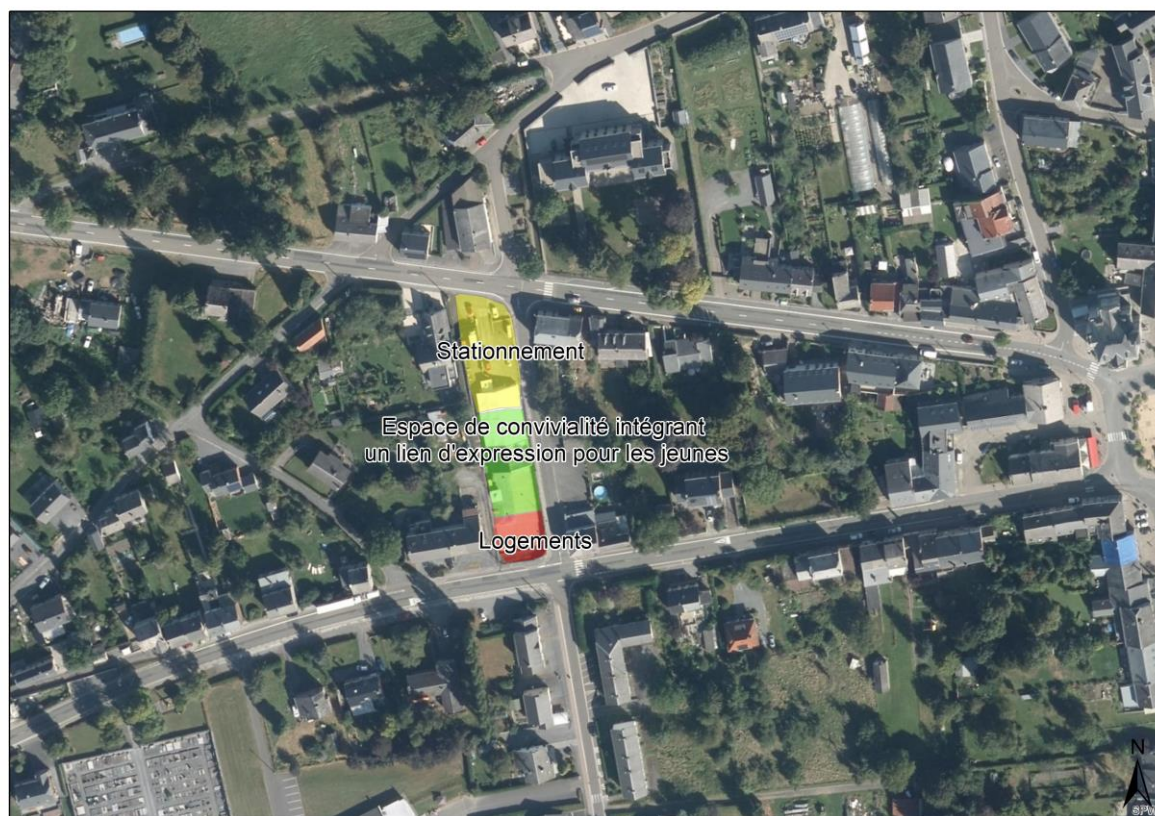
Intitulé projet :

Aménagement du parking de la rue Fort Mahon à Wellin

Description du projet

Vu l'espace disponible, le projet prévoit une mixité d'affectations :

- Maintien d'une partie du périmètre en parking, notamment pour répondre aux besoins liés à la Maison des Associations.
- Aménagement d'un espace public de convivialité incluant éventuellement un parcours de fitcross.
- Création d'un lieu d'expression pour les jeunes (skate-park, graphe, etc.).
- Logements.



Justification du projet

Le parking existant (ancien terrain de basket) bénéficie d'une localisation très intéressante, dans le centre de Wellin et à proximité de la Maison des Associations. Toutefois, il constitue un vaste espace asphalté non structuré et est donc largement sous-valorisé (uniquement utilisé comme parking et comme lieu de fête).

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 1. Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif 3. Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux, aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs
✓	Objectif 4. Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique
✓	Objectif 7. Diversifier et rendre accessible l'offre résidentielle pour répondre aux besoins de tous
✓	Objectif 9. Pérenniser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Aménagement d'un espace public de convivialité et d'un lieu de rencontre pour les jeunes. Développement de logements (complémentaires)	★ Végétalisation d'un espace actuellement entièrement minéralisé	

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

- Localisation : Avenue Fort Mahon
- Statut de propriété : Propriété communale
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Wellin
- Partenaire(s) : /
- Source(s) de financement : DGO3-DR, INFRASPORT et DGO3-EV

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Projet classé en priorité 2 par la CLDR lors de la priorisation des projets, vu que le programme n'est pas encore clairement arrêté

- État du dossier

Néant

- Programme des travaux

Réalisation des constructions

Aménagement des espaces de rencontre pour les jeunes

Pose de revêtements divers en fonction de l'utilisation de l'espace (espace vert, parking...)

Réalisation des plantations

Mise en place de mobilier urbain et de l'éclairage public

- Planification

Réalisation des travaux d'aménagement et des constructions, plusieurs phases pouvant être envisagées en fonction du programme et des intervenants

- Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet (permis)

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Définition d'un programme concerté

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Réalisation de l'aménagement	1	Commune de Wellin

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Organisation d'activités pour les jeunes sur le site	1 activité mensuelle	Commune de Wellin
Taux d'occupation des logements	100 %	Commune de Wellin